

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 58 (1920)
Heft: 29

Artikel: Djan Betset et l'avocat
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-215708>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1862, par L. Monnet et H. Renou



Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

PUBLICITAS
Société Anonyme Suisse de Publicité

LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT: Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, un an Fr. 8.70

ANNONCES: Canton, 20 cent.
Suisse et Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

On peut s'abonner au Conteur Vaudois,
jusqu'au 31 décembre 1920 pour

fr. 3.—

en s'adressant à l'administration, Pré-
du-Marché 9, Lausanne.

Sommaire du Numéro du 17 juillet 1920. — La sagesse des nations (C. P.-V.) — Lo Vilhio DÈVESÀ : Djan Betsset et l'Avocat. — Anecdote pour jour maigre. — A propos d'un tir fédéral : De beaux souvenirs. — Figures vaudoises : Le taupier (R.B.) — Dans les régiments suisses. — FEUILLETON : Fumée, suite (B. Dumur).

LA SAGESSE DES NATIONS

AVEZ-VOUS au nombre de vos amis ou de vos connaissances quelque brave homme qui, disciple de Sancho Pança, émaille sa conversation de sentences et de proverbes ? Ces gens-là se font rares, me direz-vous. Erreur ! j'en pourrais citer une bonne demi-douzaine parmi mes familiers et sur cette demi-douzaine deux anciens régents, blanchis sur la chaise pédagogique et pour qui la morale s'est innée en une quantité infinie de maximes proverbiales, en lesquelles le roi Salomon aurait fort à faire à démêler l'ivraie d'avec le bon grain.

Ainsi, il me semble que lorsque le brave régent Ducret, pour illustrer quelque fait récent, ajoute, en hochant la tête : *Pas de rose sans épine*, il dit une sottise parfaite. De toutes les erreurs qui se sont propagées dans le monde, il n'en est guère, assurément, de plus innocente. Mais ce qui l'est infiniment moins, c'est cette disposition déplorable à accepter les yeux fermés des assertions dont la fausseté peut être vérifiée par chacun.

Bon sang ne peut mentir ! s'écrie son collègue Marion, en parlant de la fille du député Canard, homme d'Etat à la cave et aux abbayes. Or, jamais proverbe ne fut plus stupide. Bon sang peut mentir et il le profite largement de la permission. L'histoire du genre humain est là pour le prouver. Ou plutôt il ne ment pas, car, en dépit des axiomes intéressés des hautes nuques, il ne promet rien et par conséquent n'a rien à tenir. Où voyons-nous tant de fils à papa hériter des talents de leur père ? De la fortune, soit, mais pas tant de leur mérite, quoiqu'en prêchent les docteurs de l'atavisme.

Qui se ressemble s'assemble. N'est-ce pas sur les contrastes que se fondent les intimités. Les êtres faibles s'appuient sur les forts, les caractères tristes recherchent les personnes à humeur gaie, les bavards aiment les gens silencieux, les femmes coquettes ne se plaisent qu'avec celles qui ne le sont pas, et les femmes jolies ont pour amies des femmes laides. Ainsi, il faut le reconnaître, ce proverbe est aussi souvent très faux.

Chien qui aboie ne mord pas. Non, sans doute, pendant qu'il aboie, mais après... Et, à propos de chiens, ce mot me rappelle une série de maximes qui ne font pas grand honneur à notre pauvre humanité : *Les coups de bâton sont pour les chiens.* — *Il n'y a pas de quoi fouetter un chien.* — *J'ai d'autres chiens à jesser.* — *Il mène une vie de chien.* — *Il fait un temps à ne pas mettre un chien à la rue, etc.* Au risque de passer pour grincheux

et morose, et de me perdre dans l'esprit des gens positifs, graves et sérieux, je déclare abandonner ces proverbes-là et ne pas comprendre qu'un peuple, se donnant pour civilisé, affirme ainsi sa brutalité envers les animaux.

Il est vrai que nous utilisons aussi les proverbes cyniques. L'orgueil presque cruel ne nous effraie nullement et si les Caraïbes, à ce qu'affirme Reclus, disent très haut : *Nous sommes seuls un peuple : les autres hommes sont faits pour nous servir*, ce sentiment sauvage est à peine atténué chez les nations raffinées, auxquelles nous nous glorifions d'appartenir. Mais, comme il n'est point convenable de s'exprimer avec une franchise aussi brutale, l'égoïsme civilisé a pris les formes un peu moins acerbes. Il se contente de dire : *A tout seigneur tout honneur.* — *La familiarité engendre le mépris.* — *Charité bien ordonnée commence par soi-même.* — *Chacun pour soi et Dieu pour tous, etc.* Enfin, la pensée contemporaine étant astreinte à une foule de ménagements auxquels échappe la primitive nature, un proverbe cynique fait souvent place à trois ou quatre proverbes hypocrites.

Oh ! ceux-là sont délicieux. *Une grande fortune est une grande servitude*, a dit, je crois, Sénèque. Si c'est une servitude, il n'est pas besoin d'être grand savant, pour se rendre compte que c'est une servitude volontaire. Plût au ciel qu'on pût en dire autant de cette autre servitude qu'on appelle *paupreté*. N'en sort pas qui veut de celle-là, convenez-en, à moins de prendre au sérieux cette formule tant soit peu absolue : *Méritez le succès, et vous l'obtiendrez*, qu'ont toujours à la bouche les optimistes, lesquels, fort souvent, ont dû leur réussite à mille autres causes qu'à leur mérite. Il est vrai qu'ils vous diront, dans l'obligeante intention de vous réconcilier avec une destinée qu'ils n'ont aucun intérêt à changer : *Contentement passe richesse*, ce qui ne vous mettra pas un sou en poche et ne leur coûtera guère.

La vertu trouve en elle-même sa récompense, répètent les gens qui offrent une poignée de... mains au pauvre diable qui leur rapporte une montre ou un porte-monnaie retrouvé sur le chemin. *Un bienfait n'est jamais perdu.* — *Bien mal acquis ne profite pas.* — *La fortune favorise les braves.* — *A brebis tondues, Dieu mesure le vent.* — *Dieu sèchera ce qu'il a mouillé, etc.* Tous ces proverbes ont un grand inconvénient, c'est que, perpétuellement démentis par l'expérience, ils ôtent la confiance dans les autres. Il est bon d'encourager et de susciter des espérances; mais il en est de plusieurs espèces et il ne faut pas croire qu'elles soient toutes bonnes à donner. Parlez-moi de l'espérance qui stimule, de celle qui laboure pour moissonner, de celle qui aide à supporter le présent en vue d'un avenir réalisable, et non point de l'espérance menteuse que l'égoïsme des satisfaits jette en pâture à la faim douloureuse des miséreux.

Sancho disait : *Il n'y a que deux familles, ceux qui ont et ceux qui n'ont pas.* Et il ajoutait avec naïveté : « Ma grand-mère aimait beaucoup la famille de ceux qui ont, et je suis de son avis. »

Cette réflexion si amère dans son ironie et qui n'est pas tombée à terre depuis qu'elle sortit du cerveau de ce penseur en sabots, lui vint un jour, sans doute, qu'il était las d'attendre cette place de gouverneur toujours promise et sans cesse ajournée. Rien n'est plus dangereux que le désappointe-

ment; si la faim est la mère des mauvais conseils, on peut dire qu'il en est le père; et c'est pour le moins autant à lui qu'à elle qu'on peut attribuer toute cette série de proverbes sardoniques tels que : *Onques vilain n'aima noble homme.* — *Ceux-là qui sont riches ont des amis.* — *Chacun veut s'essuyer les pieds sur la pauvreté, etc...* qui tous se résument dans cette maxime citée par Sancho et que je vais répéter une fois encore en la recommandant aux jeunes arrivistes et aux nouveaux riches : *Il n'y a que deux familles, ceux qui ont et ceux qui n'ont pas.* C. P.-V.

Curiosité bien naturelle. — Au tribunal.

On annonce un gaillard ayant déjà subi cinq ou six condamnations. Au moment où l'on appelle sa cause :

— Monsieur le président, dit-il, mon avocat est indisposé, je demande la remise à huitaine.

— Mais vous avez été pris en flagrant délit, les mains dans le gousset du plaignant. Que pourrât donc votre avocat pour votre défense ?

— Justement, monsieur le président, je serais curieux de l'entendre.



DJAN BETSET ET L'AVOCAT

DJAN Betsset avai fauta d'on caïon. L'avai fé bourséri on par dè teim aprî lo bouanet et quan s'eïn vin lo sailli-frou, sè peinsâ d'allâ vouâti on petit portset à la faire d'Etsallein; kâ d'à premi, on ceïn nourré quasu po rein : dâi lavirè, dâi peloutsè, dâi resto dè soupa et dè dinâ, on embotlà dè reprin, on fourré tot ceïn deïn la mitra, et quand lo courti coumeincè à bailli, y'a bintout dè quie garni l'audzo tant qu'on vâo.

Quand don Djan Betsset l'u vouâti decé, delé, pè su la faire, que l'u trovâ on bêtion que lâi convegnâi et martchandâ on bocon, ye fe la patse, payâ lo marchand, atsetâ onna cordetta que l'attatsé à 'na piauata dè l'anglais, lo tirè frou dâo tropé sein s'eïnquêtâ dè sè coullâie et modè on bet. Mâ quand l'è qu'on va à la faire on ne sè pressè jamé dè retornâ à l'otô à meïn qu'on aussè dâo butin à re-duirè on dzo dè fénésôn âo dè mession et que lo teim bargagnâi; la fairè, po bin dâi gaillâ que y'a, l'è on abâyî iô on trinquottè avoué lè z'amî dâo défrou, et cè dzo quie, la fenna ne brâmé pas s'on ne tersedz pas trào.

Djan Betsset, don dévan de parti d'Etsallein, s'arrètè dévan onna pinta, attatsé son caïon âo barrau dâo lèrmèr de la câva, que sè trovâvè decoutè la porta d'eïntrâie et sè va attrabliâ deïn la tsambra à bâirè qu'ètai plieinna dè mondo, iô tapè po tràî decé. Lâi avâi quie dè totè sortè dè dzeïn : dâi paysan, dâi monsu, dâi dzuzdo et mimameïn dâi z'avocat dè pè Lozena. Parait que y'avâi z'u onna tenablia dâo tribuna pè lo tsatè. On momeïn aprî, ion dâi z'avocat qu'ètai quie vâo sailli que dévan, et sein fèrè atteïnchon âo câienè, s'eïncoibliè à la cordetta et sè fot lè quatre fai ein l'âi su lo bêtion, que sè met à remâoia, à veri et à tornâ que la cordetta s'eïnvertollîè déveron la tsamba dè l'a-

voca que ne poivè pas sè depèdzi d'avoué lo caïon.

Djan Betsset, qu'on criè vo veni remoaù son caïon dè perquie et que vâi l'avoca eimbrelcoquâ deïn la cordelta, sè fot à rirè. L'avoca, furieu coumeint vo piâdè crairè, sè met à l'insurtâ et à lâi bailli on savon que n'étâi pa pequâ dâi vai, kâ lè dzein s'a-moellâvant perquie, et l'avâi vo bocon vergogne. Mâ Betsset que n'étâi pas nantset et qu'étâi on rebriqueu dâo tonaire lâi repon :

— Ma fâi, monsu l'avoca, ne sè pas ceïn que vo z'âi à demèclliâ avoué mon caïon; ceïn ne mè vouaitè pas; mâ coumeïn vo z'ite ti dou attatsi âo barreau, tatsi de vo z'arreindzi !

Et aprî que l'avoca fut relèvà et que Betsset l'u remoaù son caïon po l'attatsi à 'na bargane, on pou pe levè, ye sè reinfatâ deïn la pinta iò recaffâvan ti coumeïn dâi fou et mîmameïn l'avoca qu'avâi tot parâi trovâ la remotchâ dè son goû.

ANECDOTE POUR JOUR MAIGRE

MON docteur, qui se connaît en bonnes recettes, en herbes excellentes et en diverses anecdotes propres à reconforter le moral de ses patients, a réjoui ma convalescence d'un menu fort alléchant. Son ordonnance de rôties au vin rouge suivies d'un aromatique café noir accompagné d'une fine champagne pour dissiper les dernières vapeurs de la fièvre, me paraissait une persuasive invitation à l'appétit. Du fond du lit, mon visage amaigri s'arrondit dans la béatitude d'un sourire de gourmet. Et mon docteur, compagnon fidèle de mes recherches aux champignons que nous mangions ensemble en sauce mère, me dit :

— J'ai vu des clients qui ne souriaient pas ainsi à mes menus, et dont l'avarice sordide se traduisait, même dans la maladie, avec la splendeur d'un fruit mûr au milieu des pampres de l'automne. Il y a de ça quelques jours, j'avais ordonné à une voisine de la contrée, mise au régime, un œuf à la coque. Le lendemain, à mon passage : « Eh ! bien, ma bonne dame, et cet œuf ? A-t-il bien passé ? » — « Oh ! monsieur le docteur, sans doute ! Ça ne passe que trop vite et trop bien; j'en ai mangé la première moitié hier soir, la seconde aujourd'hui à dîner, et j'en veux boire le bouillon ce soir... J'ai remis les coquilles dans l'eau pour renforcer le goût... ça mijote à l'autocuiseur. N'est-ce pas ? il ne faut rien perdre; on le recommande assez. C'est cher, mais il faut bien reprendre des forces, comme vous m'avez dit ! »

Pauvre petit z'oiseau. — Lili, qui n'a jamais quitté le faubourg Saint-Denis, a été emmenée hier à la campagne et regarde avec compassion des oiseaux sautillant dans l'herbe :

— Pauvres petits oiseaux des champs, dit-elle, ils n'ont pas même une cage pour dormir !



A PROPOS D'UN TIR FÉDÉRAL

De beaux souvenirs.

NOUS avons, il y a une semaine ou deux, parlé des prix principaux qui avaient été délivrés au Tir fédéral de 1876, à Lausanne.

A ce propos, voici, en résumé, la description que faisait de cette belle fête, dont se souviennent encore nombre de Lausannois, de Vaudois et de Suisses, l'almanach du *Messageur Boiteux de Berne et Vevey*, de l'année 1877. Il consacrait au tir de Lausanne sa grande planche, œuvre du distingué peintre vaudois F. Bocion.

* * *

Où trouver un site plus grandiose que celui de Beaulieu pour célébrer la grande fête nationale suisse ? Au haut de sa colline boisée, le regard s'étend sur un panorama splendide. Lausanne, sur la gauche, profile sur le fond vert des monts ses clochers hardis et, plus loin, le Léman, encadré par

les Alpes et le Jura, complète ce ravissant tableau.

La cantine, un vrai monument, fit l'admiration de tous. Ce bâtiment mesurait 480 pieds de longueur, 160 de largeur et 100 de hauteur; 6500 personnes y étaient commodément assises. La tribune, construite en tuf, était un petit chef d'œuvre d'ornementation. Le soir, éclairée par place de 1500 becs de gaz, la cantine offrait un coup d'œil magnifique.

Le pavillon des prix était une construction remarquable. Quatre escaliers ornés de vases fleuris y conduisaient. Ses vitrines renfermaient pour plus de 200,000 francs de prix, et plus de 50,000 visiteurs ont pu admirer ces merveilles de l'art et de l'industrie. Une première galerie portait les écussons des cantons; sur la seconde flottaient les bannières des sociétés venues de toutes les parties du pays. Une coupole en tôle argentée, d'où s'élançait une flèche effilée surmontée d'une grande oriflamme, couronnait ce gracieux pavillon.

Des portiques formés pas des mâts vénitiens et reliés les uns aux autres par des guirlandes de mousse accrochées à des mâts plus petits ornés d'écussons et de drapeaux aux couleurs fédérales et cantonales, complétaient la décoration de la place, au centre de laquelle était un jet d'eau.

Le stand de la Pontaise dominait le vallon situé au pied de la belle forêt de Sauvabelin, chère aux Lausannois. Le nombre des cibles était de 176, à 300 et 450 mètres du stand.

Lausanne s'était parée comme une belle fiancée pour recevoir tant de milliers d'hôtes et tout le monde admirait ses décorations élégantes. Détail à retenir, un immense jet d'eau avait été installé sur la Riponne. Le soir de l'illumination, près de 90,000 à 100,000 personnes se pressaient de Beaulieu à la ville. Quel spectacle impressionnant ! Partout, un ordre parfait. Ce jour-là — c'était le jour « officiel » — plus de 10,000 personnes dinèrent à la cantine. On juge de l'animation.

« Ce n'est qu'un peuple libre, disait un visiteur étranger, émerveillé, qui peut jouir de fêtes semblables. Chez nous, le gouvernement fait les fêtes; ici, c'est le peuple ! »

Quelques détails statistiques :

Le stand a été constamment occupé par 1500 à 2000 tireurs. Il a été vendu 854,553 jetons à 30 centimes; 4665 passes aux « bonnes cibles » à 35 fr.; 200 passes « cavalerie » à 15 fr.; 1510 passes « solidarité » cible en faveur des victimes des inondations qui ont eu lieu cette année-là, à 5 fr.; 17,659 cartes de fête à 1 fr.; 91,878 paquets de cartouches à 50 centimes.

M. Corboz, juge à Epesses (Vaud) a remporté le 1^{er} prix (3030 fr.), consistant en une magnifique Bible offerte par les pasteurs vaudois, et 1800 fr. en or.

M. H. Knecht (St-Gall), proclamé roi du tir, a fait 903 cartons, et M. Pictet, major, à Genève, 677.

On évalue à 300,000 bouteilles, la consommation de vin blanc et rouge; 16,000 « chopes » de bière ont été vendues dans la petite cantine située au nord-est de la place de Beaulieu. Dans la grande cantine, on a consommé 600 quintaux de viande, 250 de pommes de terre, 70 de haricots et 250,000 têtes de salade.

« Si le canton de Vaud, au point de vue financier, etc., a fait de grands sacrifices à cette occasion, dit en terminant l'auteur de l'article que nous résumons, il n'a pas lieu de le regretter, vu la complète réussite de la fête. Favorisée par un temps magnifique, elle a laissé d'agréables et de grands souvenirs. Tous les discours respiraient le plus pur patriotisme, un attachement profond à la patrie et à ses institutions. Les divergences d'opinions touchant l'application de la nouvelle Constitution fédérale — elle venait d'être votée par le peuple — s'aplaniront, car la conciliation a été hautement et largement prêchée. Un avenir prochain prouvera que les intérêts généraux de la nation sont au-dessus des partis et le tir fédéral n'aura pas peu contribué à rapprocher les citoyens, qui se sont tendu une main fraternelle à l'ombre de nos drapeaux.

» Le canton de Vaud peut être fier de ce résultat. »
» Puissent nos enfants imiter leurs pères lorsque la bannière fédérale reviendra flotter sur les rives du Léman ! »



FIGURES VAUDOISES

Le taupier.



SOUS ce double titre, la *Feuille d'Avis du district d'Aigle* du 4 mai dernier, a publié l'original portrait que voici :

C'était une sorte de nain contrefait, semblable à quelque gnome, à l'un de ces mendiants difformes du Moyen-Age qui grimacent dans les toiles de Téniers. Il portait de vieux vêtements sans couleur, trop larges et trop longs. Il était si goîtreux que sa voix grinçait comme un gond rouillé pour forcer l'obstacle.

Il vivait seul dans une mesure crasseuse et décrépite, tapie dans l'une de ces clairières inquiètes qui s'ouvrent dans la grande forêt.

Il était simple, même un peu crétin. Ses yeux louchaient dans une face épaisse. Du poil roux mal rasé poussait sur son goître et sur ses joues en vieux cuir. Il nous parlait. J'entends encore sa voix rauque, égayée d'un accent joratois.

On le voyait aller dans les prés, boitant sur ses jambes torsées, tenant sur l'épaule ses pièges. Son autre main, énorme et velue, portait une grappe de taupes mortes.

Il allait sous la pluie, traînant ses socques dans les guérets boueux, soufflant et toussant. Il allait, par les soleils d'août, dans les campagnes écrasées de chaleur.

Il tendait ses trappes. Courbé sur les taupinières, étouffé par son goître qui faisait râler sa respiration, il plantait dans la terre une baguette de noisetier au bout de laquelle une anse de ficelle tendue en lacet et retenue par un ressort menaçait l'issue du terrier.

Quand il revenait, le jour suivant, la taupe était prise. Le coup terrible du lacet l'avait saisie au sortir de la galerie; en quelques spasmes, elle était morte. Elle se balançait à deux pieds du sol, étranglée, ses pauvres pattes trappes écartées, sa jolie fourrure à reflets gris ternie par la mort, ses petits yeux si noirs, vitreux et flétris.

Et le taupier de la dépendre et de l'ajouter à son trophée. Puis, par les prés fauchés ras où le soleil doré allongeaient les ombres du soir, dans les chaumes, dans les labours, sous les vergers, on voyait le nain grotesque s'éloigner, traînant ses pieds lourds.

Toujours à son obscur travail, penché vers son gibier souterrain, trappeur sans gloire, qu'il en a pris, des taupes, et des « derbons », des mulots, des musaraignes, de ces bêtes grises, nerveuses, qui rampent dans la nuit de leurs tunnels sinueux ! Mais il y en avait toujours, et plus il en prenait dans ses lacs de ficelle, plus les taupinières en terre brune revenaient bossuer les prés ras.

Il est mort à son tour, seul, dans sa mesure sordide, une nuit où le vent faisait craquer et se heurter dans la forêt les troncs des grands sapins. Mué peut-être en une sorte de génie des campagnes, il continue ses longs errements dans les sentiers des bois, dans les ravins, dans les labours humides, par le silence des nuits sans lune.

R. B.

Une raison. — Comment se fait-il que toi, un homme si élégant, demande un de ses amis à M. X., tu te promènes avec un chapeau tout râpé ?

— Hélas ! pour une raison bien simple; ma femme m'a dit : « Tant que tu mettras cet affreux chapeau, je ne sortirai pas avec toi ! »

Viande de cheval. — L'autre jour, à Lausanne, un lourd camion automobile, dérapant sur une des artères les plus raides, enfonça la vitrine d'un étal où l'on débitte de la viande de jument ou d'étalon. Quelques instants après, un passant facétieux, venu de Renens, nous dit-on, colla clandestinement à la porte l'avis suivant :

« On débittera demain la viande des 30 chevaux du camion automobile des Imprimeries Réunies, péris en pénétrant dans la devanture de la Boucherie chevaline, à la rue Mercerie. »